



Sommaire

Une rentrée bien chargée.....	1
Réorganisation des Astreintes.....	2
ASC : Eviter un nouveau ratage.....	2

» Une rentrée bien chargée

Des sujets chauds en pagaille

- ♦ Votes
- ♦ Pas de trêve des confiseurs pour les projets de transformation de l'Entreprise.
En moins de 2 mois, la Direction a demandé aux élus du CSE de se prononcer sur des sujets aussi variés et impactants comme
 - le projet d'évolution du modèle de distribution physique en AD,
 - l'ouverture des boutiques le dimanche,
 - le déménagement des salariés de Marché Gare vers le Campus du Patio (Montpellier), celui de Portet vers Tolosa (Campus Toulouse),
 - la relocalisation de la boutique de Carcassonne,
 - la réforme des astreintes techniques en UIOC.

- ♦ Quant à la réforme des astreintes en UI OC tout un paragraphe y est consacré dans ce document au verso.



Détail des projets et des votes :

- ♦ Nous avons déjà largement évoqué [l'ineptie du projet de réforme](#) de l'Agence Distribution ([essentiel CSE nov/décembre 22](#))
- ♦ Le Cabinet Syndex, mandaté par notre CSE, a également rendu un rapport critique, enrichi de 9 préconisations très détaillées. Il a résumé la teneur du projet par « *c'est flou !* ». Vote à venir en mars.
- ♦ La CFE-CGC a voté contre les projets de rassemblement des personnels de Portet et de Marché Gare sur leurs campus respectifs, car les conséquences pour les personnels qui déménagent et ceux qui les accueillent sont trop négatives.
- ♦ Nous nous sommes abstenus sur l'ouverture des boutiques le dimanche de l'AD SO et OC, car même si nous sommes opposés à la généralisation du travail le dimanche, nous constatons que pour les volontaires, cela constitue un complément de revenu non négligeable.
- ♦ Concernant la relocalisation de la boutique de Carcassonne, nous avons voté Pour : le projet semble bien mené et prometteur sur le plan commercial et la qualité de vie au travail.

Position de la CFE-CGC Orange

La majorité de ces projets est conduite avec pour seul objectif la réduction des coûts, et la réalisation d'économies. Pourquoi pas ? A la CFE-CGC, nous pensons que ce n'est pas chercher à faire des économies qui pose problème, mais plutôt la manière dont Orange le fait et le manque de cohérence globale dans la façon dont la DO adresse ses projets... Il y a une volonté de maximiser les économies sur le dos des salariés et au détriment de leurs conditions de travail, dans certains dossiers. La Direction ne présente que le strict minimum des informations dont nous avons besoin, occulte les sujets qui fâchent et limite drastiquement les données économiques qui pourraient démentir ses arguments (voir notre [déclaration préalable](#)).

Nous déplorons que l'absence d'ambition d'Orange en matière de conquête, de recherche de croissance, et de politique de développement audacieuse l'oblige à se replier et vendre ses actifs pour équilibrer les comptes. Et devoir amplifier toujours plus le recours à la sous-traitance et la précarisation des emplois. Scale up n'a visiblement pas fini de faire des dégâts ! (Nous devons encore faire 600 Millions d'économie à horizon 2025)

» Réorganisation des astreintes

Information

L'UI OC sous contrainte

- L'astreinte et la permanence statistique permettent d'assurer la surveillance et l'intervention sur des installations de communication en-dehors des heures d'ouvertures des services et ceci afin de garantir la continuité des services offerts.
- En UI OC, la Direction a engagé un grand « chamboul'tout ».
- Actuellement il y a 30 listes d'astreintes qui concernent 177 salariés sur plusieurs domaines (Intégration, Entreprise, Réseau Structurant (RS), Environnement technique (EVT), Boucle Locale (BL)) et sur des périmètres locaux ou régionaux.
- Après la mise en œuvre du projet, le nombre de listes d'astreintes chutera à 23, pour 84 techniciens seulement !
- Certains territoires ne seront plus couverts et donc pour pallier ce problème, la Direction a prévu de solliciter la sous-traitance et recourir davantage aux permanences statistiques.
- La CSSCT UI OC a émis un rapport très sévère pointant à la fois les incohérences des arguments justifiant le projet, les solutions proposées et les conséquences pour les techniciens impactés.
- En séance, les élus CFE-CGC au CSE ont posé un grand nombre de questions sur les aspects économiques du projet.
- La Direction s'est obstinée à répondre que « *notre projet n'est pas de faire des économies financières* », sans donner de chiffres.
- Pourtant, il semble bien qu'il est moins coûteux de mettre en place le contrat PRIMO que de recruter de nouveaux techniciens Orange qu'il est moins cher de recourir à la sous-traitance que de payer des astreintes à nos propres salariés.
- Pour en avoir le cœur net, la CFE-CGC a proposé de mandater la commission *Projet, Economie et Evolution des Marchés*.
- SUD et la CGT ont joint leur vote au nôtre, et nous les en remercions ici.
- Le projet est donc repoussé d'un mois, et nous pensons que les éclairages économiques à venir permettront d'amender le projet pour mieux servir les intérêts d'Orange et des personnels concernés.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Laurence OURTIES

Représentants Syndicaux

- Farid BENALI
- Maria BOUSCARY
- Valérie VINCENT
- François KANY
- Nadine BEMER

Position de la CFE-CGC Orange

Nous sommes opposés à ce dossier car nous sommes en désaccord sur le fond, et surtout car son agencement social n'est pas adapté et qu'il est générateur de RPS pour des salariés impactés par cette réorganisation des astreintes.

Sur le fond, ce dossier va dégrader les conditions de travail, la sécurité et la rémunération des salariés. Cela peut s'élever jusqu'à 5000 € bruts par an selon les cas. Pour des personnels non-cadres, c'est une part extrêmement importante de pouvoir d'achat qui disparaît. La Direction de l'UI Oc n'a cessé de mettre en avant le faible nombre de sorties en HNO, certainement pour atténuer les impacts négatifs de cette évolution des astreintes. Nous refusons cette logique. Sur le fond toujours, le problème capacitaire à l'origine de cette réorganisation des astreintes est créé par Orange, résultat de sa politique de l'emploi et de son désengagement du domaine d'intervention au profit de la sous-traitance.

» ASC : Eviter un nouveau ratage

Vote

Les bouchées doubles

- Année électorale oblige, les Organisations Syndicales présentes au bureau ont voulu faire oublier les exercices précédents en présentant le plus tôt possible les modalités d'un grand nombre d'activités sociales et culturelles.
- Ainsi, on nous a soumis en janvier et février :
 - Les événements heureux (naissance, mariage, retraite)
 - Les CESU handicap ;
 - Vacances Sport et lecture
 - Demande d'aide solidarité secours ;
 - Week-end loisirs
 - Allocation études supérieures ;
 - Arbre de Noël enfants
- Bien que très éloignées de notre conception d'ASC généreuses et offrant plus de liberté (voir [Recours vers le futur](#)), la CFE-CGC les a toutes votées.
- Sauf celle concernant le Week-end loisirs, trop restrictive et ne bénéficiera qu'à trop peu d'OD. Nous regrettons que le remboursement sur facture ait été refusé.

Quand vont-elles démarrer ?

- Lors de la dernière séance, la Secrétaire du CSE nous a déclaré sans conviction : « début mars ».
- Mais sans pouvoir préciser si ce sera en mode digital ou pas, si ce sera une ouverture progressive ou totale, etc ...
- Espérons qu'au moment où vous lisez ces lignes, vous avez pu accéder à l'une ou l'autre des prestations précitées.